



Un événement coorganisé par



Réemployer nos territoires

Jeudi 19 juin de 9 h à 22 h

à l'Hôtel de région de Clermont-Ferrand (63)

Programme prévisionnel

**9 h 00 | Visite
de chantier**

Parc d'Innovation Collaboratif (PIC)

Le PIC – 34 rue du Clos Four 63100 Clermont-Ferrand

« Ne plus démolir, s'adapter, replanter, voilà notre mantra pour le PIC. »
William Vassal, Fondateur de Z ARCHITECTURE.

Découvrez ce nouveau lieu innovant et dynamique.

Réservé aux adhérents de la Maison de l'Architecture Auvergne.

**11 h | Assemblée
générale**

Maison de l'Architecture Auvergne

Salle d'assemblée – Hôtel de région

*Bureau de l'association et
directrice*

La MAA, association loi 1901, existe depuis 2008. Portée par des bénévoles, elle a pour volonté de diffuser la culture architecturale sur le territoire auvergnat et de permettre à chacun de se réapproprier l'architecture dans ses valeurs culturelles et sociales. Plusieurs actions de sensibilisation, d'information et de médiation : visites de chantiers, séances de cinéma, expositions, visites et balades, ateliers jeune public, conférences.

Assemblée générale :

1. Rapport moral du président
2. Rapport d'activité du secrétaire
3. Rapport financier du trésorier
4. Election partielle du CA

12 h 30 | Pause déj'

Repas (10 euros)

Salle Germaine Tillion – Hôtel de région

Réservé aux adhérents de la Maison de l'Architecture Auvergne.

14 h | Introduction

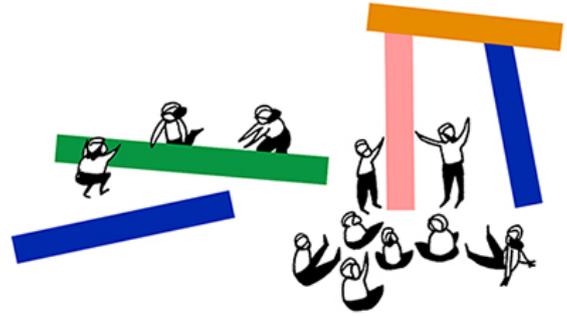
Julie-Caroline Bernot-Gaillard, Vice-présidente du Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes

Eric Gendre, Président de la maison de l'Architecture

Discours d'ouverture

Salle Chambon – Hôtel de région

Discours croisés : présentation de l'évènement et du déroulé de la journée & explication de la thématique choisie et volonté commune.



14 h 15 | Atelier 1

Animé par **Edouard Convert Callot**, juriste à la FFB63

Imaginons ensemble une charte sur le réemploi dans le bâtiment

Salle Chambon – Hôtel de région

- Retour d'expérience de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez par M Chamseddine Kafil, Chargé de la commande publique (Chantier de réhabilitation intégrant du réemploi de matériaux) ;
- Réalisation commune des contours d'une charte réemploi à l'aide des suggestions des participants ;
- Accompagnement juridique du sujet assuré par la Fédération du Bâtiment du Puy-de-Dôme et Edouard Convert Callot, juriste.

15 h 15 | Atelier 2

Animé par l'équipe en Résidence retenue : **Mairie de Saint-Maurice-ès-Allier, CEN, AGROMOUSQUETAIRE** et **Maryline Doutré**, administratrice MAA.

Les résidences d'architecture

Salle Chambon – Hôtel de région

Et si on prenait le temps ? Comment observer, relier et stimuler ce qui est déjà là ? Que révèle une immersion sur un territoire ? Comment une Résidence d'Architecture peut-elle transformer notre regard sur un territoire et ses habitants ? Dans le cadre de l'appel à candidature « Résidences d'architecture » du RMA, soutenue par la M'A Auvergne, l'équipe pluridisciplinaire retenue pour la résidence « Réenchantons les thermes de Ste Marguerite ! » à Saint-Maurice (63) questionnera en quoi consiste ce nouveau processus de pratique architecturale à travers un atelier d'expérimentation tout public.

16 h 30 | Grand débat

Animé par Bruno Mallet

Participants : **Grégory Bernard**, Adjoint au maire de Clermont-Ferrand

Hervé Charletty, architecte, président de l'agence d'architecture CRR

Yves Simon, maire de Meillard (depuis 1989), Conseiller général de l'Allier (1992-2004), député de la 3^e circ. de l'Allier (2002-2007)

Marie-Soriya Ao, déléguée générale du cluster Eco-Bâtiment

Matériaux locaux, matériaux d'avenir ?

Salle d'assemblée – Hôtel de région

Les matériaux locaux sont souvent considérés comme des matériaux d'avenir pour plusieurs raisons :

1. Réduction de l'empreinte carbone : Utiliser des matériaux locaux diminue les besoins en transport, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre associées au transport de matériaux sur de longues distances.
2. Soutien à l'économie locale : L'utilisation de matériaux locaux favorise les entreprises et les artisans locaux, renforçant ainsi l'économie régionale.
3. Adaptation au climat et à l'environnement : Les matériaux locaux sont souvent mieux adaptés aux conditions climatiques et environnementales de la région, ce qui peut améliorer la durabilité et l'efficacité énergétique des constructions.
4. Ressources renouvelables et durables : De nombreux matériaux locaux, comme le bois, la pierre ou la terre, sont renouvelables et ont un impact environnemental moindre par rapport à des matériaux synthétiques ou importés.
5. Innovation et tradition : Les matériaux locaux peuvent être combinés avec des techniques modernes pour créer des solutions innovantes tout en préservant les savoir-faire traditionnels.
6. Réduction des déchets : L'utilisation de matériaux locaux peut encourager des pratiques de construction plus durables, comme la réutilisation et le recyclage des matériaux disponibles localement.

En somme, les matériaux locaux représentent une alternative durable et écologique, alignée avec les objectifs de développement durable et de transition écologique. Ils sont donc de plus en plus considérés comme des matériaux d'avenir dans le secteur de la construction et au-delà.

18 h 30 | Restitution

Restitution des échanges par une facilitatrice graphique

Salle d'assemblée – Hôtel de région

Par **Fannie Loget**

Proposer une synthèse visuelle simple et pas simpliste. Production d'un support constituant un langage commun. Rassembler et fédérer autour d'un même objet et sujet.

19 h 00 | Pot de clôture

Remerciements et moment de convivialité

Salle Germaine Tillion – Hôtel de région

Autour d'un verre !

En continu, tout au long de la journée !

Stands | A la découverte des matériaux

Salle Pavin – Hôtel de région (de 14 h à 20 h)

8 stands pour (re)découvrir les matériaux biosourcés, géosourcés et réemployés !



CALCI - CHAUX



Exposition | « Un bâtiment, combien de vies ? », par Christophe Laurent

Coursive – Hôtel de région (de 10 h à 20 h 30 - Visites flash à 15 h et 20 h)

La transformation comme acte de création.

« Un bâtiment, combien de vies ? » est une exposition à dimension éthique fuyant toute idée nostalgique, qui fait le point sur ce sujet indissociable de la question urbaine : la réutilisation pour ouvrir la voie de la renaissance, le recyclage pour stimuler de nouveaux usages. Ce type de « transgression » – se distinguant de la restauration et de la réhabilitation est appelé à se banaliser dans le processus de la réversibilité de la ville contemporaine.

Projections | Deux films d'architecture

Salle d'assemblée – Hôtel de région (de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30 - Visites flash à 15 h et 20 h)

- **La beauté de l'existant** : Alors que le BTP serait responsable de 40 % des émissions mondiales de CO2, le cabinet d'architecture bâlois « Baubüro in situ » propose de nouvelles approches. Il s'est fait une spécialité de la réutilisation d'éléments existants et de la réhabilitation de sites industriels. L'objectif : gaspiller le moins de ressources possible. Architectes, ingénieurs et artisans s'efforcent également de respecter l'âme des lieux sur lesquels ils interviennent.

Documentaire de 26 minutes - 2023 Allemagne Ralf Breier, Claudia Kuhland

- **Le Mensonge des Trois Petits Cochons - COMPAGNIE DES FRÈRES LEPROPRE** : Cette fameuse histoire est à l'origine du culte du béton, cette conférence gesticulée racontera une version moderne redonnant clowneries, cette conférence propose de faire le point sur l'habitat écologique et l'urgence d'agir pour changer notre société. Les différents scénarios de fin des ressources naturelles s'entremêlent avec des réflexions personnelles pour changer notre regard sur le monde afin de laisser place à notre imaginaire pour développer des solutions alternatives.

Documentaire de 8 minutes – France - écrit par Laureline Vaillant et Manuel Moreau. Animation : Sébastien Vion / Voix : Annie Chauveau et Sébastien Rousselet / Musique : Nino Vella